PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA
Liberté
Égalité
Fraternité

ACTE D'ENGAGEMENT

ACHETEUR PUBLIC : TERRITOIRE, ADMINISTRATION SUPÉRIEURE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

OBJET DE LA CONSULTATION : **Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une nouvelle alvéole, la réhabilitation du bassin de lixiviats et la fermeture de l'ancien casier au CET de Vailepo**

PROCEDURE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE passé en application de l'arrêté n°2022-48 approuvant et rendant exécutoire la délibération n°15/AT/2022 du 13 janvier 2022.

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur le Directeur des Finances Publiques Locales des Îles Wallis et Futuna

NUMÉRO DE CONSULTATION : 2026-T-PA-54-SENV

ARTICLE 1 – OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

1.1 Objet du marché :

Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une nouvelle alvéole, la réhabilitation du bassin de lixiviats et la fermeture de l'ancien casier au CET de Vailepo.

1.2 Cet acte d'engagement correspond :

☒ à l'ensemble du marché

1.3 Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

Elle est fixée par le maître d'ouvrage à 63.000.000 XPF.

L'enveloppe financière affectée aux travaux a été définie au mois de juin 2026 dit mois de référence.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

2.1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes :

☒ **Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP)**

☒ **Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP)**

☒ **CCAG – MOE 2021**

et conformément à leurs clauses,

❑ Le signataire

❑ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

❑ engage la société …… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

❑ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées aux prix et délais d'exécution indiqués aux articles 2.2 et 2.6 de l'acte d'engagement.

2.2 – Forfait de rémunération

Le mois zéro (m0) servant de la base à la révision des prix correspond à la date de remise de l'offre, ou de l'offre finale en cas de négociations par le maître d'œuvre. La rémunération du maître d'œuvre est forfaitaire et définitive, ce prix ne revêt aucun caractère provisoire.

Forfait de rémunération

Le montant du forfait de rémunération est fixé à …… F CFP, soit ……..%

La TVA, ni la TGC ne sont pas applicables sur le territoire de Wallis et Futuna.

Le forfait de rémunération est décomposé comme suit :

Tranches	Description	Montant en F CFP
Tranche ferme (ACT+EXE Partielles)	Vérification, actualisation, adaptation et finalisation des plans, pièces techniques et DCE existants, puis analyse des offres	
Tranche optionnelle n°1 (VISA+DET+AOR)	Suivi des travaux de réalisation de la **nouvelle alvéole**, incluant les terrassements complémentaires, l'étanchéité, le drainage et les ouvrages associés	
Tranche optionnelle n°2 (VISA+DET+AOR)	Suivi des travaux de **réhabilitation du bassin de lixiviats existant en filtre planté**, des **réseaux de collecte, transfert et connexion** entre la nouvelle alvéole, l'ancien casier le cas échéant et le dispositif de traitement réhabilité, ainsi que des ouvrages associés	
Tranche optionnelle n°3 (VISA+DET+AOR)	Suivi des travaux de **fermeture de l'ancien casier**, incluant la mise en œuvre de l'**étanchéité de couverture**, la gestion des eaux de ruissellement, la limitation des infiltrations, les ouvrages de protection et les contrôles associés, après réception ou mise en service possible de la nouvelle alvéole et du dispositif de gestion des lixiviats.	
	TOTAL	

2.3 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

❑ conjoint OU ❑ solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire.

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint

	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

2.4 - Compte (s) à créditer

L'Administration Supérieure des îles Wallis et Futuna se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Cotraitant n°1	
Compte ouvert à l'organisme bancaire	
Au nom de	
Sous le numéro	
Clé RIB	
Code banque	
Code guichet	
IBAN	
BIC	
Cotraitant n°2	
Compte ouvert à l'organisme bancaire	
Au nom de	
Sous le numéro	
Clé RIB	
Code banque	
Code guichet	
IBAN	
BIC	
Cotraitant n°3	
Compte ouvert à l'organisme bancaire	
Au nom de	
Sous le numéro	
Clé RIB	

Code banque	
Code guichet	
IBAN	
BIC	
Cotraitant n°4	
Compte ouvert à l'organisme bancaire	
Au nom de	
Sous le numéro	
Clé RIB	
Code banque	
Code guichet	
IBAN	
BIC	

2.5 - Avance

Conformément aux dispositions des articles 5 et 6 du décret n°57-818 du 22 juillet 1957 et 9.1.2 du CCAP, une avance d'un taux de 20 % pourra être versée au titulaire**. Le versement de l'avance est conditionné par la transmission d'une caution personnelle et solidaire.**

L'intégralité de l'avance devra être cautionnée.

J'accepte le versement de l'avance : ☐ **Non** ☐ **Oui**

ARTICLE 3 - DUREE DU MARCHE ET DELAIS D'EXECUTION

- La **durée d'exécution** du marché démarre à compter de la date de notification du marché, qui vaut ordre de service de démarrage jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux, qui correspond à l'achèvement de la mission de maîtrise d'œuvre.

 La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 36 mois.

- **Durée prévisionnelle des travaux**

 La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 24 mois, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs.

- **Délais d'exécution**

 Les délais de remise des documents propres à chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Phases	Délais contractuels
ACT –Assistance pour la passation des contrats de travaux	3 mois
DET – Direction de l'Exécution des contrats de travaux	24 mois
AOR – Assistance lors des opérations de réception	13 mois

Le point de départ des délais de présentation des documents est fixé à l'article 6.5.2 du CCAP.

ARTICLE 4 – SIGNATURE DU MARCHÉ

Article 4.1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 4.2 – Signature du marché en cas de groupement

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

☒ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

☒ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

☒ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

☒ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe. *(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)*

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

ARTICLE 5 – IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR

→ **Désignation de l'acheteur**

TERRITOIRE – ADMINISTRATION SUPÉRIEURE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

→ **Nom, prénom, qualité du signataire du marché public**

MONSIEUR LE PRÉFET, ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

→ **Personne habilitée à donner les renseignements prévus (nantissements ou cessions de créances)**

MONSIEUR LE PRÉFET, ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

→ **Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire**

MONSIEUR LE DIRECTEUR LOCAL DES FINANCES PUBLIQUES – HAVELU – 98600 WALLIS

Pour le Territoire :

A : …… , le ……

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

ANNEXE FINANCIÈRE A l'ACTE D'ENGAGEMENT

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux : 63.000.000F CFP

Forfait de rémunération : …… F CFP

Répartition des montants par éléments de mission et, le cas échéant, entre membres du groupement

Eléments de mission de base	**Ventilation par élément de mission**	**Montant**	**Part des cotraitants en cas de groupement**					
			Cotraitant 1 Mandataire*	**Cotraitant 2**	**Cotraitant 3**	**Cotraitant 4**	**Cotraitant 5**	**Cotraitant 6**
ACT	…… %	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP
VISA et des EXE Partielles	…… %	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP
DET	…… %	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP
AOR	…… %	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP
Total	100%	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP

*La part du mandataire inclut le montant spécifique de la rémunération perçue pour la fonction de mandataire, établie à ..% du montant total HT de la mission soit …… F CFP

Cout journalier servant de base aux modifications du marché de maîtrise d'œuvre

Cotraitants	**Nature de l'intervenant**			
	Préciser a qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres	Préciser a qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres	Préciser a qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres	Préciser a qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant – Technicien / Autres
	Montant journée	Montant journée	Montant journée	Montant journée
Cotraitant 1	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP
Cotraitant 2	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP
Cotraitant 3	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP
Cotraitant …	F CFP	F CFP	F CFP	F CFP